

L'instruction primaire doit-elle être obligatoire, gratuite et exclusivement laïque.

Numéro d'inventaire : 1979.34856

Auteur(s) : T. Thoît

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1873

Description : Feuilletts manuscrits réunis par un ruban rose. Couverture muette papier beige.

Mesures : hauteur : 278 mm ; largeur : 217 mm

Notes : Envoyé de la délégation cantonale de Pamiers au ministre de l'Instruction publique et du Culte.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 32

Pamiers (Ariège) le 10 Mars 1873.

Monsieur Le Ministre,

Le Corps législatif va reprendre la discussion de la loi sur l'Instruction primaire. De cette loi, dépendra, en quelque sorte le salut ou la ruine de la France, et sous vos sages et patriotiques inspirations, l'Assemblée Nationale prouvera, n'en doutons pas, qu'elle a plutôt mission de reconstruire que d'ébranler l'édifice social.

Vous avez déjà beaucoup écrit Monsieur le Ministre pour les intérêts de la Civilisation, le Dérvoir, la Religion naturelle, la Liberté de conscience, l'Ouvrière, la Liberté, l'École &c, &c, tout de vous qui honorent votre beau talent; mais, mieux que personne, vous le savez, Monsieur le Ministre, on n'a presque rien fait quand il reste quelque chose à faire.

Il faut maintenant, c'est l'ulcère rongeur de l'ignorance et de la routine qu'il faut détruire, et ce ne sera pas trop de tout votre courage, de toute votre intelligence et du concours de tout le bon Citoyen, pour mener à bonne fin cette magnifique campagne contre l'ignorance et la misère.

Aussi, voudrez-vous bien permettre à un français, Ami de son pays, d'apporter une toute petite pierre à l'édifice social que vous vous proposez de reconstruire au milieu de ruines morales et matérielles qu'on entasse, en vous offrant un résumé de ce qui pour avoir été écrit sur la matière, et en vous priant d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance bien sincère de tout mon sentiment le plus respectueux et le plus dévoué.

C. Boit
ancien Principal
de collège
officier de l'Instruction
& Délégué cantonal.

Chapitre 1^{er}

Considérations générales

Problème
à résoudre.

De tous les problèmes que l'économie sociale cherche à résoudre un des plus graves et de plus intéressants est, sans contredit, celui de l'Instruction primaire.

L'opinion publique s'en préoccupe visiblement et, en effet, tout le monde comprend que, dans l'éducation de l'enfance, se trouve en quelque sorte compris l'avenir de la société, car les premières impressions que nous recevons en naissant, sont ineffaçables, et les principes de morale qui nous ont dirigés au sortir du berceau, deviennent, plus tard, une règle dont nous nous écarterons peu. Dans un homme pervers, n'arrive-t-il pas trop souvent, hélas ! que la sagesse n'est pas toujours la force qui est mauvaise, mais la force morale qui le dirige ?

Cultivons donc le cœur et l'esprit de tous nos enfants. Si nous voulons rendre la société prospère et heureuse, faut-il donc lui proclamer l'Instruction primaire obligatoire, gratuite et exclusivement laïque ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner, après avoir démontré l'utilité et la nécessité de l'Instruction primaire et réfuté l'argument de ceux qui, dans le 19^e siècle prétendent, comme de nos jours, que cette instruction est plutôt nuisible qu'utile et sans, d'après M.^r Rorty, dans le Midi surtout, aller dépourvu de sens moral pour stipuler dans le formulaire d'engagement passé entre eux et leurs Maîtres-Valets, que le père de famille sera forcé de quitter le domaine où il est occupé, s'il envoie ses enfants à l'école.

Chap. 2^e

L'Instruction primaire nécessaire, indispensable.

L'Instruction primaire est
un intérêt social du 1^{er} ordre.

Pour le peuple civilisé comprenons visiblement que, pour assurer son avenir, et pour consolider ou propager les principes qui sont le fondement et l'honneur du monde moderne, il doit en considérer l'éducation de la génération nouvelle comme un intérêt social du 1^{er} ordre.

l'ignorance est contraire
au vœu de Dieu.

Et, dans ce but, ne voyons-nous pas en Amérique, le États-Unis,
et, en Europe, la Suisse, l'Italie, la Belgique, la Hollande,
toute l'Allemagne, surtout l'Autriche, la Prusse, la
Bavière, le Hanovre, la Saxe, la Suède, le Danemark &
l'Angleterre, chercher toujours à tenir les sermons, quant au degré
d'instruction populaire, et remplis, par le moyen, le vœu de la Providence.
Dieu en effet, n'a-t-il pas donné à tous hommes venant au monde,
l'intelligence et la raison, pour qu'il puisse devenir un être
libre, progressif moral? n'a-t-il pas voulu, par ce bienfait
inappréciable, le distinguer de la brute? Et, lorsque l'enfant quitte
le berceau, qu'il grandit, et que la Nature l'appelle à devenir
homme, n'est-ce pas lui qu'il se propose, non le monde, c'est à dire,
non l'amour du progrès? Et ce désir insatiable, cette recherche
continue, n'est-ce pas ce qu'il y a en Dieu de divin?
En plaçant l'homme sur la terre entièrement nu, sans
disposer de sa nourriture préparée, Dieu ne l'a-t-il pas obligé à tous
jours dans le travail de ses bras de briser? mais, n'est-ce pas en
même temps, donner ce qu'il a refusé aux brutes, une âme pensante.
Donc, il ne l'a pas créé pour qu'il restât immobile comme les animaux
qui ne quittent pas la place où ils sont tombés, qui s'agitent dans
le bœuf où ils se reposent, s'accablent et dorment.
Il a voulu qu'au moyen de son intelligence et de sa raison, il
aspirât à une destination plus noble et plus élevée, et que la place qu'il
occupe en naissant, ne fut que son point de départ moral, comme le
berceau est son point de départ physique.
Que pourrions-nous répondre à cela les fauteurs et les préconiseurs
de l'immobilité intellectuelle et morale? ont-ils jamais été eux-mêmes
fidèles à leur doctrine? Si je parcours leur rang, et si tous nombreux,
je vois que la plupart d'entre eux, écrivains, fonctionnaires, avocats,
déclamateurs, ne sont pas restés à la place où Dieu leur avait fait tomber.
Si l'immobilité leur dit non, soit régner sur la terre, soit être
immobile, et taire - vous; car votre lot dans la place où
la Providence vous avait fait tomber, était le travail manuel
et le silence. Si vous voulez parler, agir, améliorer votre
destination, laissez à d'autres, pour être juste, la même
facilité.